

	<b>Fiche de poste</b>	<b>G.R.H. II - 2</b> Indice de version : Date d'application :
Gestion des Emplois et Compétences		Page : 1 / 4

## CADRE SAGE-FEMME des consultations et GHR

<b>IDENTIFICATION DU POSTE :</b>	
<b>SERVICE</b> : salle de naissance et GHR	<b>GRADE</b> : Cadre Sage-Femme
<b>POSTE</b> : Responsable d'unités (s) de soins	
<b>CODE REPERTOIRE DES METIERS</b> : 1B103	
<b>DIPLOME REQUIS</b> : - Diplôme d'Etat de Sage-Femme + 8 ans de service effectif comme Sage-Femme et/ou Certificat Cadre Sage-Femme	
<b>CONNAISSANCES SOUHAITEES</b> :	
Connaissance juridiques et réglementaires d'exercice de la profession	
Connaissance du Code de Déontologie des Sages-femmes	
Expériences professionnelles diversifiées en obstétrique et en gynécologie	
<i>Inscription à l'Ordre Départemental des Sages-Femmes et enregistrement du Diplôme à la DDASS</i>	

<b>PRESENTATION DU PÔLE FEMME ENFANT :</b>
<u>Le service de gynécologie obstétrique</u> ( environ 2700 naissances par an)
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le bloc obstétrical (5 lits de pré-travail, 5 salles de naissance, 2 salles de réanimation pour le nouveau-né, 2 salles d'intervention pour césarienne, 1 salle de réveil)</li> <li>- L'unité d' hospitalisation des grossesses pathologiques (10 lits)</li> <li>- L'unité d' hospitalisation de suites de couches (30 lits)</li> <li>- Les consultations (obstétrique, gynécologie, échographie, diagnostic anténatal, examens endoscopiques, PMI, consultations spécialisées, AVIPAS) et urgences gynécologiques,</li> <li>- Le centre de planification familiale (site de l'Hôtel Dieu)</li> </ul>
<u>Le service de pédiatrie.</u>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les urgences pédiatriques - L'hôpital de jour (3lits /3 jours par semaine)</li> <li>- Les consultations pédiatriques</li> <li>- L'unité de médecine enfant (11 / 15lits) - L'unité des nourrissons (6 / 12 lits)</li> <li>- L'unité de néonatalogie (12 lits / dont 6 lits de soins intensifs) avec 4 chambres kangourou pour les mères (pendant leur séjour en suites de couches) qui veulent rester auprès de leur enfant hospitalisé en néonatalogie.</li> </ul>
<u>Le Centre périnatal de proximité de l'Hôpital de Nogent le Rotrou</u>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivi de la grossesse (consultations d'obstétrique et échographies)</li> <li>- Préparation à la naissance et accompagnement de l'allaitement maternel</li> <li>- Consultations de gynécologie et de planification familiale</li> <li>- Consultations postnatales mère-enfant</li> </ul>
<u>L'équipe d'encadrement du service de gynécologie obstétrique</u>
Un cadre supérieur sage-femme du Pôle Femme Enfant
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un cadre sage-femme pour le bloc obstétrical et l'unité de grossesses pathologiques</li> <li>- Un cadre sage-femme pour l'unité de suites de couches</li> <li>- Un cadre sage-femme pour les consultations, les urgences gynécologiques, le Centre Périnatal de Proximité (Centre Hospitalier de Nogent le Rotrou) et les consultations du Planning familial (site de l'Hôtel Dieu)</li> <li>- Deux cadres puéricultrice pour l'ensemble des unités du service de Pédiatrie</li> </ul>

	<b>Fiche de poste</b>	<b>G.R.H. II - 2</b> Indice de version : Date d'application :
Gestion des Emplois et Compétences		Page : 2 / 4

## DESCRIPTION DES ACTIVITES :

### **Le cadre sage-femme,**

#### ① Organise l'activité médicale et paramédicale :

- Il participe à l'élaboration du projet de service en partenariat avec l'équipe médicale.
- Il assure l'organisation des activités de l'unité et de la mise en œuvre des méthodes et des outils de soins institutionnels.
- Il facilite la coordination et la collaboration entre équipe soignante et équipe médicale
- Il participe aux différents staffs et visio-conférences du service.
- Il évalue et réajuste les actions entreprises
- Il organise l'accueil, l'encadrement et l'évaluation des étudiants et stagiaires des différents métiers (sage-femme, infirmier, aide-soignant, auxiliaire de puériculture...) en lien avec les Ecoles de sages-femmes, IFSI et instituts de formation paramédicales.

#### ② Anime l'équipe pluridisciplinaire des unités sous sa responsabilité :

Elément moteur et fédérateur de l'équipe, le cadre sage-femme :

- Sollicite, consulte l'équipe afin de déterminer les besoins et les demandes,
- Met en place des outils d'information et veille à leur bonne utilisation,
- Recherche et transmet l'information de façon objective et adaptée,
- Veille à la qualité des conditions de travail au regard des contraintes et en fonction des moyens mis à disposition,
- Evalue le personnel en entretien individuel au moyen des outils institutionnels en lien avec le cadre Supérieur Sage-femme,
- Participe à l'élaboration des propositions et à leur priorisation en matière de formation continue

#### ③ Gère les ressources, humaines et matérielles, de l'unité de soins :

- Il assure une bonne répartition des ressources et moyens dans l'unité (humains, techniques, matériels, budgétaires)
- Il participe à la définition des besoins, aux essais, aux choix des matériels et équipements,
- Il organise les plannings en fonction des besoins, de l'activité et de la réglementation en vigueur, dans un souci d'équité,
- Il participe à l'évaluation des besoins prévisionnels en personnel,
- Il organise et met en œuvre les moyens nécessaires à l'activité de l'unité,
- Il supervise les commandes, l'utilisation et le stockage des produits,
- Il prévoit et commande le matériel adapté, s'assure du bon fonctionnement des procédures d'utilisation et de maintenance,
- Il sensibilise le personnel au coût et à l'utilisation rationnelle du matériel et des produits,
- Il participe à une politique de prévention des risques.

#### ④ Coordonne les moyens internes et externes au service :

- Il établit et entretient des relations de travail avec l'ensemble des membres de l'équipe et tous les professionnels de santé intervenant dans l'unité,
- Il s'inscrit dans une démarche de réseaux de soins (réseau périnatal et réseau ville- hôpital)
- Il est responsable de la coordination et du suivi de la prise en charge des patients et s'assure de la bonne continuité des soins tant sur le plan interne à l'Etablissement, qu'avec les

	<b>Fiche de poste</b>	<b>G.R.H. II - 2</b> Indice de version : Date d'application :
Gestion des Emplois et Compétences		Page : 3 / 4

partenaires extérieurs.

⑤ Veille à l'efficacité et la qualité des prestations délivrées aux patients et/ou résidants :

- Il veille à la qualité et à la sécurité des soins, tenue du dossier patient (dossier médical, obstétrical, dossier de soins et dossier administratif)
- Il participe à l'élaboration et la mise à jour des protocoles, veille à l'application des bonnes pratiques professionnelles,
- Il est responsable de la qualité des soins, de l'application des règles de sécurité, de l'hygiène générale de l'unité et du confort des patients,
- Il est l'interlocuteur privilégié des usagers et de leur entourage, dans la limite de son domaine de compétence,
- Il participe à l'évaluation des pratiques professionnelles en collaboration avec les référents qualité institutionnels.
- Il participe à la mise en place d'un plan d'action et de son suivi dans le cadre de la cartographie des risques en lien avec les référents qualité

**MODALITES D'EXERCICE :**

Lieu de travail : HÔPITAUX DE CHARTRES      Horaires habituels : amplitude horaire adaptée aux missions et au rythme de l'activité du service

	Horaires	Périodicité
<b>GARDES</b>		
<b>ASTREINTES</b>	De 8h à 20h samedi dimanche et jours fériés	1 week-end / par mois plus répartition des jours fériés
<b>ALTERNANCE JOUR/NUIT</b>	/	/

**RELATIONS PROFESSIONNELLES :**

1) **AU SEIN DU SERVICE** : L'ensemble de l'équipe soignante médicale et non médicale participant directement ou indirectement à la prise en charge des patients et leur entourage

2) **AVEC D'AUTRES SERVICES** :

- Avec l'ensemble des services de l'Etablissement (soins, médico-techniques, logistiques, techniques et administratifs),
- Avec la direction qualité de l'établissement,
- Avec l'Institut de Formation en Soins Infirmiers pour l'encadrement des étudiants.

3) **AVEC L'EXTERIEUR** :

- Avec les partenaires de santé extrahospitaliers afin de permettre la continuité des prestations (réseaux de soins)
- Avec les fournisseurs externes, tout autre prestataire de services,
- Avec les enseignants des Ecoles de Sages-femmes et Instituts de Formation Paramédicale.

	<b>Fiche de poste</b>	<b>G.R.H. II - 2</b> Indice de version : Date d'application :
Gestion des Emplois et Compétences		Page : 4 / 4

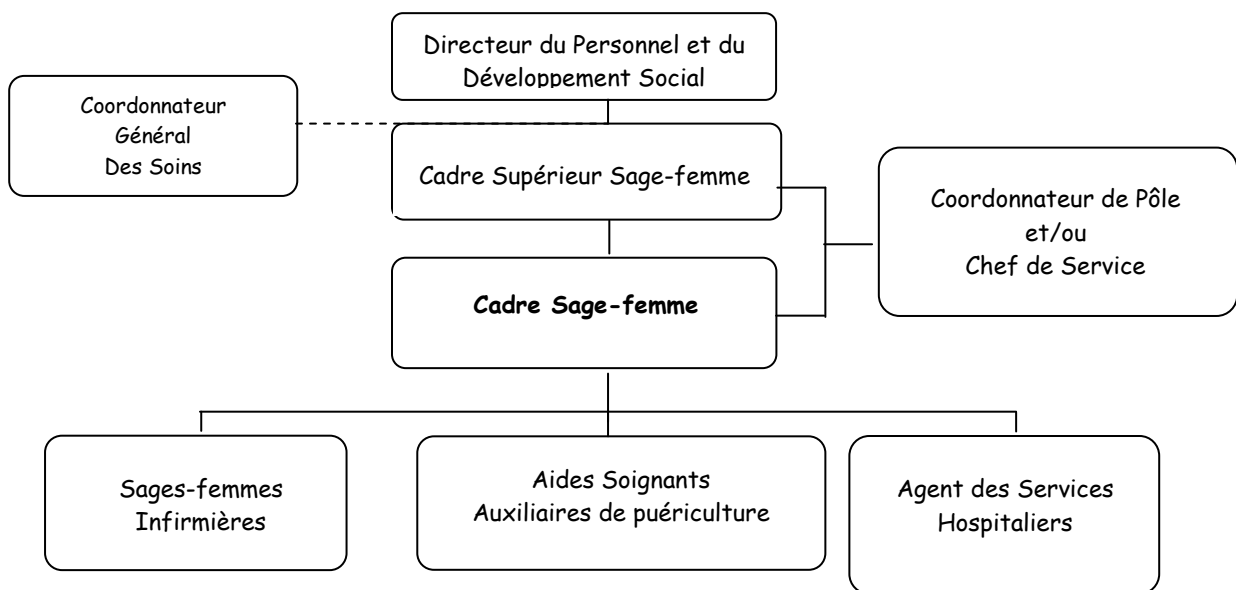
### MOYENS MIS A DISPOSITION :

- ✓ **EN EQUIPEMENTS DIVERS** : Poste bureautique équipé
- ✓ **FORMATIONS DIVERSES** : Accès à la formation continue liée au développement de la politique générale de l'Etablissement, ou bien spécifique au service

### ENVIRONNEMENT DU POSTE :

Ce poste de travail soumet l'agent quotidiennement à de multiples sollicitations, inhérentes à la nature même de l'activité, ce qui peut provoquer une pression psychologique permanente

### POSITION DU POSTE DANS L'ORGANIGRAMME :



### OBSERVATIONS :

Fonctionnement en Pôle :

Les cadres sages-femmes travaillent en étroite collaboration et doivent connaître le fonctionnement de toutes les unités du service de gynécologie obstétrique pour pouvoir assurer dans la continuité leur remplacement mutuel en cas d'absence, ainsi que les astreintes de week-end.

Une relation privilégiée avec les cadres puéricultrices permet d'assurer continuité et cohérence entre les deux services (protocoles communs, actions de formations communes, échanges et entraide... )

	<b>Fiche de poste</b>	<b>G.R.H. II - 2</b> Indice de version : Date d'application :
Gestion des Emplois et Compétences		Page : 5 / 4

<b>Rédaction</b>	<b>Vérification</b>	<b>Approbation</b>
<b>Fonction :</b> Sage-Femme Cadre Supérieur	<b>Fonction :</b> <b>Sage femme cadre</b>	<b>Fonction :</b> Directeur du Personnel
<b>Nom :</b>	<b>Nom :</b> Rigal valérie	<b>Nom :</b> A SARRIS
<b>Date :</b> 31/01/06	<b>Date :</b> 25.07.2017	<b>Date :</b>